

# Contrat d'Inscription

## Activités à l'année 2025-2026

### Réseau Animation Jeunes Pays de Saverne

#### OBJET DE CE DOCUMENT

Ce contrat est à remettre signé au RAJ par toute personne ou famille s'inscrivant ou inscrivant son enfant à nos activités. Il expose les engagements pris par les participants et les informe sur les règles de fonctionnement qu'ils acceptent au moment de l'inscription.

Toute personne effectuant une inscription est tenue de prendre connaissance du présent contrat et de le signer.

#### PREAMBULE

Nos activités poursuivent les objectifs éducatifs suivants :

- Encourager le pouvoir d'agir et la participation citoyenne
- Renforcer l'autonomie et le sens des responsabilités
- Stimuler la curiosité, le plaisir d'apprendre et l'esprit critique
- Développer les compétences sociales et cognitives
- Favoriser la vie en groupe et le savoir-être
- Encourager l'éveil corporel et sensoriel, la motricité, à travers des activités physiques et ludiques
- Favoriser l'accès à la culture, les pratiques artistiques, l'expression de soi et la créativité
- Sensibiliser aux enjeux du changement climatique
- Promouvoir la mixité sociale et les relations intergénérationnelles

#### ADHESION

Toute personne désirant participer aux activités programmées par le RAJ doit s'acquitter de la cotisation annuelle et remplir un formulaire d'inscription via le portail famille Belami.

**Pour toute une famille, l'adhésion (unique) est de 10 €.**

**Pour un enfant seul, l'adhésion est de 6 €.**

L'adhésion est valable pour une année scolaire (de septembre à août), sauf en cas de changement souhaité par l'assemblée générale.

Elle n'est pas incluse dans les tarifs des activités.

#### INSCRIPTION ET PAIEMENTS

##### INSCRIPTION

- Aucune inscription n'est prise par téléphone.
- L'inscription doit se faire à partir du portail famille <https://raj.leportailfamille.fr/>
- Pour toute inscription, il est **obligatoire** d'enregistrer les pièces spécifiques à l'activité sur le portail familles
  - La dernière page du présent contrat, signée.
  - Un justificatif d'assurance responsabilité civile.
  - **Pour les mineurs**, la fiche sanitaire de liaison + la fiche individuelle de renseignements
  - Pour les activités à tarifs multiples, un justificatif récent du quotient familial (sur le site caf.fr se connecter à son espace "Mon Compte")

**Attention : l'inscription ne sera définitive que lorsque le dossier sera complet et le règlement complet effectué.**

L'équipe du RAJ se tient à disposition des familles pour les accompagner au besoin dans la saisie des inscriptions sur Belami.



Il est possible de vous rendre dans nos bureaux pour finaliser une inscription, sur rendez-vous uniquement (appeler le 03 88 71 86 23).

A noter : en cas de tarifs multiples, le tarif le plus élevé s'appliquera aux familles extérieures à la Communauté de Communes du Pays de Saverne.

## PAIEMENT

**Attention : le paiement s'effectue obligatoirement en début d'année, au plus tard lors de la deuxième participation à l'activité.**

Une facture sera délivrée sur votre compte Belami pour permettre le règlement.

Le règlement peut être réalisé par chèque bancaire déposé au siège de l'association, dans la boîte aux lettres ou réalisé par virement bancaire. Nous acceptons les chèques ANCV. Nous n'acceptons ni les espèces, ni les titres CESU.

Pour certaines activités, les tarifs sont différenciés en fonction du quotient familial. Le quotient familial est à justifier, sans quoi le tarif maximum sera appliqué.

Nos tarifs incluent toujours l'encadrement, le matériel pédagogique, l'assurance. En cas de projet exceptionnel lié à l'activité, un supplément ponctuel pourra être demandé.

Le RAJ se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, de modifier ou d'annuler les différents programmes des activités.

## CONDITIONS D'ANNULATION (du fait du participant ou de la famille)

- Une annulation d'inscription qui interviendrait avant le démarrage d'une activité entraînera une facturation de frais de dossier de 20,00 €.
- Une annulation en cours d'année ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf sur présentation d'un justificatif médical.

## GRILLE TARIFAIRE (activités à tarifs multiples)

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
<i>Quotients familiaux</i>	<i>0-900</i>	<i>901-1800</i>	<i>1801 et +</i>

## COMPORTEMENT DES ENFANTS

### RESPECT ET CIVILITÉ :

Les enfants fréquentant le RAJ sont tenus de faire preuve de respect envers l'ensemble du personnel, des autres enfants, ainsi que des biens matériels et des locaux de l'établissement. Tout comportement irrespectueux, agressif, intimidant, ou toute forme de harcèlement envers autrui est strictement interdit.

### CONSÉQUENCES DES COMPORTEMENTS INAPPROPRIÉS :

Tout comportement inapproprié ou perturbateur de la part des enfants peut entraîner des mesures telles que des avertissements, voire une exclusion temporaire ou définitive de l'association, selon la gravité des faits et après concertation avec les parents.

## RESPONSABILITÉS DU RÉSEAU ANIMATION JEUNES

### DÉFINITION DE LA RESPONSABILITÉ DU RAJ

Le RAJ ne saurait être tenu responsable que des seuls manquements à son obligation de prudence et de surveillance des mineurs. Celle-ci impose de veiller à la qualité de l'encadrement et des activités.

Les responsabilités du RAJ débutent au moment de la prise en charge effective de l'enfant par les personnels de l'association. Si l'enfant doit exceptionnellement partir en cours d'activité, une décharge dûment remplie doit être remise au responsable de l'activité par le parent. La responsabilité du RAJ ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vol.

### AUTORISATION PARENTALE DE DIFFUSION DE L'IMAGE DES ENFANTS

Le RAJ peut être sollicité par la presse (journal, radio, télévision) dans le cadre d'un reportage. Par ailleurs, l'associa-



tion peut illustrer avec des photos des activités dans les journaux municipaux d'informations des communes, les sites internet du RAJ, des communes, des écoles... ou utiliser ces photos dans le cadre des activités elles-mêmes (exposition, plaquettes...). L'association ainsi que l'équipe d'animation sont attentives à la qualité de l'organe de diffusion, au contenu du thème, au message véhiculé et au traitement, notamment numérique, des informations (image, interview) fournies. Tout usage à des fins publicitaires, commerciales ou politiques est exclu. Votre attention est particulièrement attirée sur le « droit à l'image de votre enfant mineur » qui nécessite votre assentiment pour toute diffusion selon l'article 9 du Code Civil. Ainsi, sur la fiche de renseignement qui vous sera remise, vous voudrez bien indiquer si vous autorisez ou non la diffusion d'une image de votre enfant par laquelle il serait reconnaissable.

#### **TRANSPORT DES ENFANTS**

L'équipe d'animation peut être amenée à transporter les enfants en véhicule sur des lieux d'activités, dans le cadre d'un atelier, ou pour l'organisation d'une soirée ou d'un événement. Les personnes autorisées à conduire sont désignées par la Direction du RAJ et les véhicules seront assurés en fonction.

#### **ASSURANCES**

Les parents s'engagent à faire connaître au RAJ le nom et l'adresse de leur assureur couvrant leur Responsabilité Civile et tout particulièrement la clause couvrant les accidents individuels. Pour sa part le RAJ a souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de GROUPAMA Assurances Contrat n° 72950784 0004.

Monswiller le 15 septembre 2025

Le Président du RAJ,

Erwann FEST



Je soussigné.e

NOM :

Prénom :

Responsable légal de l'enfant

NOM :

Prénom :

Souhaite m'inscrire / l'inscrire à l'activité :

- Atelier théâtre
- Atelier dessin
- Studio Voix
- FabLab Grafik
- FabLab 3D
- Parliamo Italiano !
- Ich spreche Deutsch !
- Au bout du fil (crochet etc.)
- Projet annuel Séjour Ados Juillet 2026
- Projet annuel Séjour Ados août 2026
- Projet annuel Tournée des Librairies
- Espace Jeunes Oterswiller
- Espace Jeunes Schwenheim
- Espace Jeunes Saessolsheim
- Espace Jeunes Waldolwisheim/Furchhausen
- Jardin urbain

(Pour toutes les activités, indiquer les détails sur votre compte Belami)

Je déclare avoir pris connaissance des éléments du contrat d'inscription ci-dessus et m'engage à en respecter les termes.

Date et signature :